

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

INTITULE DU POSTE
<p>Conseiller Médical</p> <p>Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie</p> <p>Agence Régionale de Santé Martinique</p>
<p>A partir du 1^{er} Janvier 2012, les fiches de poste doivent être rattachées à un emploi-type du répertoire ministériel. Lorsqu'aucun emploi-type ne correspond, il convient de prendre la référence RIME.</p>
<p>Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat</p> <p>Domaine fonctionnel ⁽³⁾ : Santé</p> <p>Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ : Conseiller Expert</p>

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
<p>Fiche N° <i>(ne pas renseigner)</i></p>	<p>Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/></p>
<p>Poste offert aux Médecins Inspecteurs de Santé Publique, ainsi qu'aux praticiens conseils relevant de la convention collective UCANSS et médecins contractuels</p>	
<p>Date de mise à jour : 18/08/2023</p>	

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p>Direction de rattachement : Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie Adresse précise du site : ARS MARTINIQUE Centre d'affaire AGORA, ZAC de l'étang Z'abricot – Pointe des Grives- Fort-de-France</p>

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE
<p><u>Missions de la structure (sous-direction, département, mission...)</u> : Créée en avril 2010 dans le cadre de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, l'Agence Régionale de Santé de la Martinique est un Etablissement Public Administratif de 157 agents, en charge de l'organisation du système de santé, sur l'ensemble du territoire. La Directrice générale de l'ARS de Martinique a la responsabilité de l'organisation de l'offre de soins, de l'effectivité de la permanence des soins, de la définition des priorités en matière de prévention et d'offre médico-sociale sur le territoire. L'ARS de Martinique a également une compétence zonale (Martinique et Guadeloupe) et en cas de crise, est placée sous l'autorité du Préfet de Martinique qui assure la coordination de la réponse de l'Etat.</p> <p><u>Missions de la Direction de l'Offre de Santé et de l'Autonomie (DOSA)</u> : La direction est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'amélioration du parcours des patients et des personnes accompagnées, allant de la prévention à la prise en charge dans un véritable parcours de vie et garantissant une réponse équitable et accessible sur l'ensemble du territoire ; • Piloter la transformation et les évolutions nécessaires de l'offre en santé en favorisant la transversalité entre les secteurs sanitaire, médico-social et ambulatoire et en promouvant des réponses innovantes aux besoins de la population ; • Veiller à la progression constante de la qualité, de l'efficience, de la performance des acteurs du système de santé. <p>A ce titre, la DOSA participe à la définition et la mise en œuvre des orientations régionales inscrites au PRS, en réponse aux besoins régionaux et/ou en déclinaison des stratégies nationales de santé.</p>
<p><u>Effectif du service</u> (répartition par catégorie) : 32 (14 cadres A, 9 cadres B, 6 personnels C et 3 médecins)</p>

Lien hiérarchique : le titulaire du poste est placé sous l'autorité du Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Missions principales du poste :

- Apporter appui et expertise médicale en transversalité sur l'ensemble des dossiers au titre desquels il est sollicité
- Membre de droit du collège médical de l'ARS de Martinique

Activités principales :

- Apporter quotidiennement son expertise et son conseil aux membres de l'équipe de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie
- Apporter son expertise médicale sur des dossiers transversaux / thématiques de l'ARS, notamment :
 - la Recherche et Innovation en lien avec le CHUM,
 - la qualité et de la sécurité des soins dispensés en établissements et services de soins
- Apporter un appui médical à :
 - la stratégie de planification sur le territoire (mise en œuvre du bilan quantifié de l'offre de soins – appui à la mise en œuvre du Programme Régional de Santé)
 - la politique d'autorisation d'activités de soins et d'équipements médicaux lourds (instruction des dossiers ; rapport devant la commission spécialisée de l'offre de soins) ;
 - l'analyse de l'activité des établissements et des professionnels libéraux.
- En lien avec les établissements de santé et les acteurs du système de santé, veiller à la continuité et la permanence des soins territoriales
- Participer aux visites de conformité (préparation – effectation – suivi)

Missions annexes :

- Participation aux missions d'Inspection / Contrôle – Instruction des plaintes
- Participation aux astreintes techniques de l'ARS
- Mobilisation potentielle pour participer à la gestion de crise

Partenaires institutionnels :

- Directions centrales du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de l'Offre de Soins, Direction Générale de la Santé, Direction de la Sécurité Sociale)
- Collectivité Territoriale de la Martinique

Spécificités du poste / Contraintes :

Ce poste est soumis:

- à une déclaration Publique d'Intérêt ;
- à une grande disponibilité et une souplesse sur les horaires ;
- pour les praticiens conseils relevant de la convention collective UCANSS ou médecins contractuels de droit public, à l'obligation de suivre la formation ICARS afin de permettre la participation à part entière aux missions d'inspection, de contrôle et d'audit diligenté par l'ARS.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances

- Cadre réglementaire et institutionnel de l'offre de soins hospitaliers et de premier recours Cadre institutionnel de l'ARS
- Principaux enjeux de santé publique et plans et programmes nationaux
- Cadre institutionnel et réglementaire de l'inspection / contrôle

Savoir-faire	Niveau de mise en œuvre			
	E	M	A	N
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	(4)	(3)	(2)	(1)
Enjeux de santé publique	X			
Capacités rédactionnelles		X		
Capacité d'initiative et réactivité		X		
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Gestion de crise		X		
Animation d'équipe		X		
Gestion de projet		X		

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être - Il est recommandé d'indiquer au moyen de * les savoir-être structurants attendus**

Autonomie ***
Capacités relationnelles ***
Polyvalence ***
Rigueur
Discrétion
Organisation

Expérience professionnelle

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle
- ou expérience professionnelle souhaitée dans le domaine.

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

Formation à l'inspection / Contrôle

CANDIDATURE

Contact

Madame Gaëlle DISY, Directrice Déléguée aux Ressources Humaines : gaelle.disy@ars.sante.fr

Madame Christelle LITAN : Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie : christelle.litan@ars.sante.fr

Date de prise de poste souhaitée : au plus tôt

Date limite de dépôt :

CV + lettre de motivation à envoyer : ars-martinique-recrutements@ars.sante.fr